

ABONNEMENT.

**Saumur.**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 9

**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 21  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
 Chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 32 ;

A EWIG,  
 Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames . . . . . 30  
 Faits divers . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, et de restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
 Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 Juin 1879.

### LE CONGRÈS.

**Première séance.** — La première séance du Congrès a été ouverte à Versailles, hier matin, à 10 heures 1/4, sous la présidence de M. Martel. On a adopté le règlement de l'Assemblée nationale précédente.

Le garde des sceaux a déposé le projet de loi portant abrogation de l'article 9 de la Constitution.

L'urgence est demandée et votée. M. Testelin demande que l'Assemblée nomme dans les bureaux, au scrutin de liste, une commission de quinze membres pour examiner le projet. Après quelques tiraillements, cette proposition est adoptée.

On a ensuite procédé au tirage au sort des bureaux, opération qui a duré jusqu'à 11 heures 1/2.

De ce tirage, il résulte que les gauches ont la majorité dans tous les bureaux sans exception.

**Deuxième séance.** — La liste des gauches a passé tout entière comme cela devait être.

La commission se compose de huit députés : MM. Gambetta, Brisson, Louis Blanc, Bernard Lavergne, Philippoteaux, Spuller, Méline, Senard, et de sept sénateurs : MM. Leblond, Jules Simon, Jules Favre, Peyrat, Bertaud, Feray, Ferrouillat. Il n'y a pas eu de discussion dans les bureaux, après l'élection des présidents et des secrétaires. On s'est borné à élire la commission.

Dans certains bureaux, les membres de la droite ont voulu discuter les noms inscrits sur la liste républicaine. On leur a opposé la question préalable. Cela provoquera sans doute un incident en séance. C'est M. de la Rochefoucauld-Bisaccia qui prendrait la parole.

M. Gambetta ayant refusé d'être nommé rapporteur, ce mandat est confié à M. Peyrat.

Si, comme le bruit en a couru, les membres de la droite renoncent à prendre la parole, l'article 9 sera abrogé.

A 3 heures 30, dans la plupart des bureaux, en présence du parti pris de refuser la parole aux membres de la minorité, ceux-ci ont protesté en se retirant.

Dans le 2<sup>e</sup> bureau, les membres de la droite sont restés ; mais au moment de l'ouverture du scrutin pour la nomination des commissaires, ils ont répondu à l'appel de leurs noms par ces mots : « Je ne vote pas ! »

Le bruit court que les sénateurs et les députés de la droite préparent un projet de protestation collective contre l'intolérance de la majorité républicaine.

A 5 heures, le président dit que le vote est proclamé et maintenu.

MM. Chesnelong et de Carayon-Latour demandent la parole.

M. Chesnelong dit que le règlement et le droit des minorités ont été violés.

Le bureau du Congrès ayant reconnu que M. Paul de Cassagnac avait parfaitement le droit de prendre part aux séances, ce dernier est présent.

### Chronique générale.

Plusieurs députés ont prévenu des membres du cabinet qu'une grande agitation fer-

mentait dans les rangs de la droite, et que pendant la discussion des lois Ferry, un orage parlementaire d'une gravité bien autre que celle de lundi était à redouter. La révélation de telles dispositions d'une partie de la Chambre a causé une vive impression au sein du cabinet.

Les députés républicains prétendent qu'une fois le Parlement à Paris, des scènes du genre de celle du commencement de la semaine ne se produiraient pas impunément comme à Versailles, sans que le peuple s'en prenne directement à ceux qui auraient outragé la représentation nationale !!!

Voilà au moins un salutaire avertissement.

D'après la *Marseillaise*, M. Gambetta se serait montré très-froissé de l'attitude prise à l'égard du bureau, par le gouvernement.

« Cela est inconvenant, aurait-il dit à l'un de ses familiers, le ministère a agi envers le bureau comme il eût fait envers des ennemis acharnés. C'est une aberration sans exemple. »

On parle, dit la *Patrie*, d'une demande des sénateurs et députés du groupe de l'Appel au peuple, pour faire soumettre la révision de la Constitution à la sanction du suffrage universel.

Le but évident des députés de la gauche et de leurs partisans est de se débarrasser du député du Gers. Pour en arriver à leurs fins, les motions les plus extravagantes ont été renouvelées dans la journée de mardi. On parle tout d'abord d'étendre à trois mois le premier délai d'exclusion temporaire et de faire déclarer déchu de son mandat législatif le député qui aurait encouru deux fois cette pénalité.

Plusieurs présidents de loges maçonniques de différents départements sont en ce moment à Paris, et auront une réunion générale cette semaine.

Avant-hier, à la Chambre, dans un langage élevé, empreint d'une fermeté courtoise, M. Boyer, orateur royaliste, a restitué au débat sur les lois Ferry le calme et la grandeur dont il n'aurait jamais dû se départir.

Le droit d'examen est la conséquence nécessaire du droit d'enseigner et, la liberté une fois reconnue, le droit d'enseignement devient un droit civil qui appartient à tous les Français, exception faite des incapables et des indignes. Telle est la thèse soutenue par l'honorable député de Nîmes. En la développant, il démontre que M. Jules Ferry a mêlé dans un seul projet de loi trois projets différents : projet contre l'enseignement supérieur, projet contre les congrégations religieuses enseignantes, projet contre l'enseignement libre à tous les degrés. C'est la démonstration du caractère anti-juridique de l'œuvre ministérielle.

Après avoir rappelé les déclarations antérieures de M. Jules Ferry, déclarations si éminemment favorables à la liberté de l'enseignement, l'orateur s'empare du rapport de M. Spuller. Avec une puissance de dialectique vraiment remarquable, il en discute tous les arguments, toutes les accusations.

Nous assistons alors à un travail de destruction très-habilement conduit. Sous la parole du député royaliste, on voit disparaître pièce à pièce le gigantesque échafaudage d'erreurs, de mensonges, de calomnies, si

laborieusement édifié par le compère de M. Jules Ferry. Rien ne résiste à l'argumentation de l'honorable député et, lorsqu'il a terminé son magnifique discours, il quitte la tribune, ne laissant derrière lui qu'un vaste amas de ruines.

M. Paul Bert s'est chargé de relever l'œuvre effondrée de M. Spuller ; mais effrayé de l'étendue du désastre, il a renoncé à entreprendre le lendemain ce pénible travail de restauration. A sa demande, la suite du débat a été renvoyée à samedi.

Dans la même séance, M. de Blachère est venu prendre date pour la discussion de son interpellation relative à l'insurrection algérienne. Malgré les énergiques protestations du député royaliste, M. Lepère réclame et obtient l'ajournement à un mois. D'ici à un mois, l'insurrection se sera généralisée ou se sera éteinte. Dans le premier cas, l'interpellation de M. de Blachère aura perdu une grande partie de son efficacité ; dans le second cas, elle sera devenue à peu près inutile.

A la fin de la séance, M. Bernard Lavergne a déposé un projet de modification du règlement. Exclusion pour toute la durée d'une session, suppression totale de l'indemnité, séquestration du coupable, poursuites correctionnelles, rien ne manque à cette œuvre draconienne que les travaux forcés, la déportation et la peine de mort. Vive la liberté absolue de la parole !

Le conseil municipal de Paris, on le sait, a été saisi d'une proposition de M. Ernest Hamel ayant pour but de célébrer désormais une fête nationale le 14 juillet, pour l'anniversaire de la prise de la Bastille.

On nous assure que le ministre de l'intérieur, consulté officiellement, a déclaré qu'il n'était pas opposé en principe à cette proposition.

Il y a un an environ, M. de Marcère, alléguant des motifs de haute politique et de haute convenance, fit une réponse diamétralement opposée.

Mais que de chemin parcouru depuis !

Un de nos amis, dit le *Monde*, nous écrit de Constantine qu'un illustre religieux qui a consacré sa vie au service de l'armée, s'est vu refuser l'autorisation d'accompagner nos soldats en marche contre les insurgés de l'Aurès.

MM. Haentjens, le comte de Bouville, de Loqueyssie, Fauré, Prax-Paris, Lenglé, Janvier de la Motte viennent de déposer sur le bureau de la Chambre l'amendement suivant :

« Droits de détail. — A partir du 1<sup>er</sup> octobre 1879, les droits de détail, décimes et demi-décimes compris, perçus sur les boissons, seront réduits de moitié.

« Droits d'entrée. — A partir du 1<sup>er</sup> octobre 1879, les villes où sont perçus des droits d'octroi et des droits d'entrée (au profit du Trésor) seront tenues d'établir dans les gares, à la proximité des gares, ou dans les entrepôts, s'il en existe, des salles de vente à la criée où les vins, cidres et poirés qui seront vendus à l'enchère acquitteront des droits d'entrée d'octroi ad valorem.

« Le montant de ces taxes sera déterminé par une loi.

« Les boissons qui ne passeront pas par

la vente à la criée continueront à acquitter les droits actuellement perçus. »

Nous apprenons qu'il est question de l'organisation d'un banquet que des jeunes gens des écoles offriront à M. Paul de Cassagnac. La liste de souscription circule dans le quartier latin.

Le duc d'Aumale étant lundi à Cette, après avoir fait exécuter un simulacre de combat, s'appretait à quitter la ville, et en voulant sauter un fossé, le cheval sur lequel il était monté s'abattit et l'envoya rouler à quelques pas devant lui.

Le prince ne s'est fait que de légères contusions.

Pendant que les députés du 14 octobre s'insultent, se montrent le poing, se collent, l'Allemagne, elle, complète son système de défense et augmente ses moyens d'attaque contre la France. Les hommes du 4 septembre, qui ont, dans la proportion indiquée par M. Thiers, perdu les frontières de cette « pauvre blessée » pourront lire les lignes suivantes.

Nous n'espérons pas que les remords les rende plus sages ; mais les Français, eux, pourront comprendre qu'il est temps de devenir sages :

### LE RAILWAY DE METZ A BERLIN.

On lit dans le *Daily Telegraph* du 8 juin : « Grâce à l'achèvement du railway direct entre Metz et Berlin, le gouvernement impérial vient d'augmenter d'une façon sensible sa force offensive vis-à-vis de la France, au cas où des hostilités pourraient surgir entre les vainqueurs et les vaincus de 1870. La capitale allemande est maintenant reliée à la grande forteresse lorraine par une route directe, solide, admirablement aménagée, et par laquelle, de toutes les provinces prussiennes, même les plus reculées, comme celles du Nord et de l'Est, une force énorme, écrasante même, peut être réunie en quelques jours à 280 kilomètres de Paris.

Dans la supposition d'une guerre franco-allemande, Berlin est d'abord indiqué comme rendez-vous de concentration pour les corps d'armée venant de la Prusse orientale, de la Poméranie, du Brandebourg, de Posen, de la Silésie, du Schleswig-Holstein et du Hanovre, sans parler de la garde Impériale, toujours cantonnée vers la capitale de l'empire.

Deux cent cinquante mille hommes peuvent presque, sur un signe du ministre de la guerre, s'y trouver réunis. Ils se joindraient ensuite aux dix corps d'armée qui stationnent dans les provinces, échelonnés de Berlin à Metz, en sorte que cinq cent mille hommes, admirablement équipés, instruits, dociles, patriotes et courageux, feraient, au premier signal de leurs chefs, une marche courte et probablement décisive sur Paris.

C'est à frais énormes et sur les fonds de l'indemnité française qu'a été construite la nouvelle ligne stratégique dont nous parlons. Elle a un caractère grandiose comme cette indemnité elle-même, sur laquelle on n'a conservé qu'une réserve de cent cinquante millions en bonnes espèces métalliques dans la tour de Julius, à Spandau, pour servir aux premiers frais de mobilisa-

tion en cas de guerre. Comme l'a fait remarquer le grand stratège du Vaterland au moment des négociations de janvier 1874 : Metz est un pistolet à belle portée dans la direction de Paris.

» Ajoutons que c'est maintenant la première forteresse de l'Europe et probablement du monde, sans en excepter Gibraltar, Malte et Strasbourg. Aussi, lorsque l'empereur Guillaume et M. de Bismark lui-même avaient quelque velléité de laisser Metz à la France, sous condition de la démanteler, nous comprenons que M. de Moltke ait insisté énergiquement pour qu'on prit possession de ce boulevard inexpugnable d'où l'on peut si vite arriver au cœur de la France avec un demi-million d'hommes.

Pendant que nos députés, oublieux des malheurs, des hontes, des désastres récents de la France, en viennent aux mains dans l'hémicycle de la Chambre, le Prussien affermit sa puissance militaire.

## Etranger.

ALLEMAGNE. — Le prince de Bismark travaille en ce moment à la rédaction d'un vaste projet de loi qui aurait pour but de remanier complètement, au double point de vue de l'administration et des études, le système actuel des universités allemandes.

ITALIE. — On télégraphie de Messine que des tremblements de terre continus, ayant leur foyer dans l'Etna, ont occasionné des dommages sérieux à Santa-Venerina et à Guardia. Plusieurs maisons se sont écroulées. Les routes sont interceptées. Le nombre des morts est considérable.

TURQUIE. — En présence des protestations de toutes les puissances de l'Europe, on annonce que le khédive serait disposé à céder et à revenir sur ses décrets du 22 avril.

Il n'a, en effet, rien de mieux à faire. Mais, après tout ce qui s'est passé, il est bon de n'avoir en ses promesses qu'une confiance limitée, et de surveiller attentivement tous ses actes, car à la première occasion il essayera sans doute de se soustraire à ses engagements.

## Chronique militaire.

Le ministre de la guerre, revenant sur sa précédente détermination, ne semble pas encore fixé définitivement sur l'époque du renvoi de la classe de 1874. Cependant, pour les corps d'armées qui sont appelés cette année à prendre part aux grandes manœuvres, il est dès à présent certain que la libération des hommes de la classe de 1874 n'aura lieu qu'après les grandes manœuvres.

Le ministre de la guerre vient d'autoriser les officiers d'infanterie à porter le pantalon blanc, en petite tenue, pendant toute la saison d'été.

## Chronique locale et de l'Ouest.

### Saumur.

Des protestations se sont élevées de toutes parts dans notre ville contre l'arrêté de M. Combier interdisant les processions.

En trois jours, les feuilles se sont couvertes de plus de 3,000 signatures, et parmi les adhérents on compte nombre de républicains, des membres de l'Eglise réformée, des indifférents même. Tous s'élèvent contre une entrave à la liberté que rien ne justifie.

Des feuilles sont déposées au bureau du journal, où l'on peut signer et s'en procurer pour recevoir des adhésions.

Deux fois dans la journée d'hier, les Chanteurs Béarnais se sont fait entendre à l'église Saint-Pierre, et aux deux fois l'église était remplie, bien que ce fût un jour non férié. C'est que l'on aime toujours ces voix mâles et sonores qui chantent, avec des accents inconnus dans nos régions, les plus beaux hymnes de l'Eglise.

## FÊTES DE VERRIE-SAUMUR

21, 22 ET 23 JUIN 1879.

### RÉUNION DE PRINTEMPS.

Premier jour, samedi 21 juin.

### TIR AUX PIGEONS

A 1 heure : POULE D'ESSAI.

A 3 heures : PAIX DE VERRIE. — Un objet d'art et une bourse de 500 fr., offerts par les membres du Tir aux Pigeons de Saumur, ajoutés à une poule de 50 fr. Le premier recevra 40 0/0 sur les entrées ; le deuxième, 25 0/0 ; le troisième, 15 0/0 ; 7 pigeons. — Distance : 26 mètres.

Entrée publique : grande enceinte, 5 fr. ; enceinte réservée, 10 fr.

Dimanche 22 juin.

### COURSES DE VERRIE-SAUMUR.

Lundi 23 juin.

Le tir sera ouvert à 11 heures.

A 3 heures 1/2 :

### PAPER-HUNT

Un Whip d'honneur ajouté à une poule de 40 fr. au premier, après que le second aura triplé son entrée, pour tous chevaux. Tenue militaire ou habit rouge. — Distance : 8 kilomètres.

Rendez-vous à la Ronde, à 3 heures 1/2.

N.B. — Les voitures pourront facilement suivre les péripéties de la course.

Il est expressément défendu aux cavaliers qui ne prendront pas part à la course de quitter les chemins et de sauter les obstacles.

Les Commissaires délégués,

E. PROUST, G. GUINEBERT, BERTHIER, DE POLY.

L'ordre du jour de la Chambre, du samedi 21 juin, contient les dispositions suivantes concernant un projet de loi d'intérêt local qui intéresse notre ville :

« Discussion du projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique d'un chemin de fer de la limite de la Sarthe (vers La Flèche) à Saumur avec raccordement des gares de Saumur (urgence déclarée). — (M. de la Porte, rapporteur.) »

Les 20, 21 et 22 juin sont les plus longs jours de l'année. Le soleil se lève à 3 heures 58 minutes et se couche à 8 heures 5 minutes. La durée du soleil au-dessus de l'horizon est donc de 46 heures 7 minutes.

C'est demain, 21 juin, à 7 heures 53 minutes du soir, que finit le printemps et que commence l'été.

Les jours, qui commencent à diminuer d'une minute, le matin, dès le 23 juin, sont égaux, le soir, jusqu'au 4<sup>er</sup> juillet.

Puis les jours décroissent, tout en restant plus longs que les nuits, auxquelles ils deviennent égaux vers le commencement de l'automne.

Voici les excellents conseils que donne pour le mois de juin le véritable Mathieu Laensberg :

Pour l'abriter dans la chaleur, Choisis un lieu plein de fraîcheur, Ne fais pas un grand exercice, Tu dormiras avec délice.

Brézé. — Mardi 17, vers deux heures après midi, deux femmes de Brézé allant laver à un fossé large et profond de 4 mètres environ, ont aperçu dans l'eau le cadavre du sieur Louis Gasnier, propriétaire à Brézé, âgé de 68 ans.

Est-ce un suicide ou un accident ? on l'ignore ; mais on ne connaît aucun motif qui eût pu pousser Gasnier à se donner la mort.

Fontevault. — Le lendemain, à Fontevault, à la suite d'une querelle de ménage, un sieur X... s'est pendu à son domicile. Fort heureusement, sa mère est arrivée au moment où il venait de se lancer dans l'espace ; elle a coupé la corde, fait demander le docteur Capitel, de la maison centrale, qui a rappelé X... à la vie.

Nous lisons dans le Journal de la Vienne :

« Tous les arrêtés anti-religieux pris par les maires à l'instigation des radicaux et du gouvernement contre les processions étaient basés sur la nécessité de sauvegarder l'ordre public. Or, des correspondances particulières, des télégrammes publics, il résulte que là où des processions sont sorties, non-seulement l'assistance a été calme et recueillie, mais encore que l'affluence a été plus grande que jamais ! Les journaux républicains le constatent eux-mêmes, la République française en tête.

Voici ce que nous lisons dans ce journal :

A Toulouse, la procession de la Fête-Dieu s'est accomplie sans incident. Le service d'ordre était fait par un peloton de dragons qui fermait la marche. Un détachement d'artillerie et d'infanterie, ainsi que la musique de l'armée, accompagnaient la procession. « Les assistants civils étaient beaucoup plus nombreux que d'habitude. »

La cour d'appel était représentée par ses trois présidents en exercice et deux présidents honoraires. Assistaient également la presque totalité des conseillers honoraires, tous en robe rouge ; le général Dufaure-Bessol, commandant le 67<sup>e</sup> brigade ; l'intendant militaire, le colonel du 59<sup>e</sup>, le commandant du génie et plusieurs autres officiers, tous en tenue.

« Va-t-on frapper, non pas les membres de la cour, en les révoquant, ce qui est impossible, mais les officiers qui ont cru devoir se mêler aux fidèles ? Nous en sommes convaincu. Déjà même quelques feuilles rouges dénoncent les fonctionnaires qui ont fait passer leur foi en Dieu avant les sommations du radicalisme. »

Notre confrère reproduit des articles sur les processions à Rouen, à Lille, à Montpellier, à Nantes, où ces cérémonies ont eu lieu avec un grand éclat et le concours des troupes de la garnison, puis ajoute :

« Nous ne multiplierons pas les citations. Celles que nous venons de donner suffisent pour établir l'esprit des populations, et tous les arrêtés anti-religieux pris à Saumur, à Marseille, à Reims, à La Marche, à Lusignan et ailleurs, sont de véritables coups d'épée donnés dans l'eau. Là où les processions ne sont pas sorties de l'église on s'entassait pour protester contre ces mesures anti-libérales et maladroites.

« Mais ce n'est pas seulement en province que l'attitude de la population a été remarquable ; à Paris, dans les quartiers où le radicalisme a établi son quartier-général, il en a été de même : c'est ce qui a eu lieu à Belleville.

« A propos de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, le Siècle avait dit en substance qu'il était impossible d'admettre que la procession pût passer sous les fenêtres du comité d'artillerie ; or, non-seulement la procession a passé sous ces fameuses fenêtres pour se rendre au jardin où le reposoir avait été dressé, mais encore ce reposoir, construit avec un goût parfait, était décoré avec des armes fournies par le musée d'artillerie.

« Au demeurant, les populations de Paris et de la province, en dépit des excitations de la presse rouge, en dépit des mesures vexatoires prises par l'autorité, se sont montrées calmes, recueillies, et toutes les prédictions sinistres des gauches, prédictions qui ressemblaient singulièrement à des provocations, ont reçu un éclatant démenti. »

Nous lisons dans l'Espérance du Peuple, de Nantes, à l'occasion des processions :

Le Phare de la Loire a été profondément attristé dimanche dernier. De la rue Scribe, il a vu les fidèles qui se rendaient à nos temples, à nos fêtes, à nos cérémonies ; de son officine, il a entendu les joyeuses volées de nos cloches, et il s'est offensé de notre bonheur et de nos joies.

Le peuple, le bon peuple que nous aimons plus que lui, était là ; ses enfants jetaient des fleurs, balançaient l'encensoir, chantaient de pieux cantiques ; ses communiants défilèrent, l'oriflamme à la main, le brassard au bras, et ses jeunes filles passaient parées d'une couronne et d'un long voile blanc, portant l'image de Marie.

La foule se pressait à l'entour, la foule, c'est-à-dire toute la ville, tous les faubourgs, tous les bourgs et toutes les villes voisines, et à la vue de tant de magnificences, les yeux se mouillaient de larmes et les parents étaient heureux.

Cette joie vous fait peur, cher Phare ; ce bonheur vous offense. D'où venez-vous ? qui êtes-vous ? nous sommes ici 122,000 catholiques, et au lieu de vous associer à nos sentiments de respect, vous les critiquez, vous ressuscitez dans vos colonnes une lettre déjà publiée l'année dernière et que vous prêtez à un abbé.

Nous sommes Français, ne le seriez-vous pas ?

Nous sommes catholiques, auriez-vous cessé de l'être ?

Nous aimons nos concitoyens, ne les aimeriez-vous pas ?

Seriez-vous un pédagogue renfrogné, grognon, trouvant à redire à tout ?

Nos processions vous sont désagréables ; restez chez vous ou allez-vous-en aux champs ?

Nos chants vous ennuiant, bouchez vos oreilles.

Nos carillons vous exaspèrent, bourrez-les de coton.

Libre à vous ; en quoi gênons-nous votre circulation ? en quoi nos processions nuisent-elles à votre santé ? Dites-nous si la minorité doit obéir ou imposer sa volonté ?

Du reste, rassurez-vous, cher Phare, les cléricaux, les catholiques et les Jésuites même, n'ont l'intention ni de vous empêcher de circuler, ni de porter atteinte à votre santé, et encore moins à votre repos en célébrant la Fête Dieu.

Vous avez dit :

« Les processions ordinaires de la Fête-Dieu ont eu lieu hier dans la ville de Nantes. Les cléricaux nous ont ainsi donné une fois de plus, la preuve de leur peu de respect pour une loi qui a pourtant droit à l'obéissance tant quelle n'est pas abrogée et, sans souci de la liberté de conscience, de la facilité de la circulation et même de la santé publique, ils ont persisté dans des exhibitions gênantes, inutiles et parfois dangereuses. »

De grâce, dénoncez-nous les personnes qui se sont plaintes de nos processions, qui les ont trouvées gênantes, inutiles et parfois dangereuses ? Le maire les a proclamées sympathiques et populaires, et il n'a pas voulu prendre d'arrêté pour les empêcher.

Vous aviez déclaré qu'elles seraient une occasion de désordre : elles se sont accomplies dans un ordre parfait, avec un recueillement marqué.

Les cultes dissidents n'ont fait entendre aucune réclamation. — Vos gémissements ont seuls accusé votre mauvaise humeur ; mais à quel culte appartenez-vous ? Quelle est votre communion ?

Si vous n'en avez pas, nous n'avons pu porter atteinte à votre foi.

D'où procèdent vos craintes, vos gémissements ?

De grâce, dites-nous vos griefs, vos peines, vos chagrins, votre tristesse.

Si nous n'avons pu reconnaître votre culte, nous avons du moins rencontré une âme en peine ; c'est grand pitié que de demeurer en cette gêne. — YVAN.

### SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE TOURS.

Traitement des vignes menacées ou atteintes par l'oidium.

Depuis plus de vingt-sept ans, le soufrage a fait ses preuves contre l'oidium.

Si parfois il donne des mécomptes aux viticulteurs qui le pratiquent, cela tient aux circonstances atmosphériques défavorables, à la façon défectueuse d'opérer, enfin aux sophistications du soufre.

1<sup>o</sup> Le soufre sublimé ou fleur de soufre doit être préféré au trituré. Il adhère mieux aux feuilles, et à poids égal, il couvre une plus grande superficie. Enfin il se volatilise plus promptement.

Il faut soufrer par un temps chaud, opérer d'abord du bas en haut et à l'intérieur du cep. Puis de haut en bas, puis tout autour. Un même rang doit être soufré par un seul ouvrier, qui opère d'un côté en allant, de l'autre en revenant.

Le premier soufrage doit être terminé avant la pleine floraison.

Le second, lorsque le verjus est bien formé.

Le troisième, au moment où va se produire le verdet, pour employer l'expression utilisée en Touraine.

Les autres procédés qui vont être indiqués ont donné à diverses personnes des résultats très-satisfaisants, mais comme ils n'ont été l'objet d'aucune expérience officielle contradictoire, la société d'agriculture se borne à en conseiller l'essai.

2<sup>o</sup> Le sulfure de chaux s'emploie en bassins. La chaux et le soufre mélangés à poids égal et mélangés dans 16 fois leur poids d'eau. On arrose, soit avec des arrosoirs, soit avec l'appareil inventé par M. Pécault.

3<sup>o</sup> L'eau phéniquée à quatre millièmes. C'est-à-dire 4 grammes d'acide phénique cristallisé en longues aiguilles et contenant 5 fr. le kilogramme dans un litre d'eau.

4<sup>o</sup> Les mélanges de terre, sable, marne ou solure de bois, soit avec l'acide phénique à la dose de 4 millièmes, soit avec le coaltar à la dose de 1 à 3 centièmes.

5<sup>o</sup> Le mélange de plâtre et de coaltar expérimenté il y a vingt ans par M. le Dr Brame, qui affirme en avoir obtenu de bons résultats. Ce mélange, additionné de certaines autres substances par M. Schmid pour lui donner plus d'efficacité, s'emploie comme le fleur de soufre.

6. Le coaltar pur, employé en badigeon sur les murs, treillages, supports s'il s'agit de treilles. Sur les échelles s'il s'agit de vignes. On peut encore disposer des récipients sous les treilles, pots à fleurs, fonds de bouteilles, vieilles boîtes de conserves.

Le Secrétaire de la section d'agriculture,  
G. DUGLAUD.

#### TOURS.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« Nous avons parlé, ces jours derniers, d'un habitant de Saint-Pierre-des-Corps que l'on croyait être atteint de la rage. »

« Cet homme, nommé Bruère, a été conduit à l'Hospice général. Pendant la nuit de mardi à mercredi, il s'est enfui, en sautant par une fenêtre, mais il a été bientôt repris, et on s'est vu contraint de lui mettre la camisole de force. »

« La nuit dernière, il a succombé. »

« Il est probable qu'une autopsie aura lieu dans le but de savoir si ce malheureux était réellement atteint de la rage, comme l'avait déclaré le premier médecin qui l'avait visité. »

« Bruère laisse une femme et une fille âgée de 12 ans. »

« Le chien qui l'avait mordu à la lèvre, tandis qu'il jouait avec lui, il y a six semaines environ, n'a pas été retrouvé. »

Un ouvrier plombier de Montrichard, nommé Joubert, vient de mourir bien malheureusement. Il était descendu dans un puits, pour réparer le tuyau d'une pompe de ville. Etourdi par les émanations de son réchaud à souder, il voulut remonter à l'orifice; mais, comme il allait y arriver, ses forces le trahirent et il tomba au fond du puits, qui ne mesure pas moins de 50 pieds de profondeur. La mort a été instantanée. Le pauvre Joubert laisse une veuve et cinq enfants.

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen vient de décerner le 1<sup>er</sup> prix de 300 fr. à M<sup>me</sup> Marie de Besneray, de Loudun, pour son mémoire sur Socrate, Marc-Aurèle, Fénelon, mis au concours par M. de la Codre.

On lit dans le Courrier de la Vienne :

« L'un des grands propriétaires de la Vendée, plusieurs fois lauréat de notre concours régional, a voulu laisser sur les primes qui lui avaient été décernées, un souvenir aux Frères de l'école du quartier Saint-Hilaire, si arbitrairement dépossédés par l'édilité de Poitiers. »

« Ce généreux témoignage de sympathie est d'autant plus méritoire que celui qui l'a donné est en train d'installer, à ses frais, dans la commune qu'il habite, des congréganistes expulsés du local qu'ils occupaient depuis longtemps par une municipalité radicale de village. »

On lit dans le même journal :

« Il paraît qu'à son passage à Châtellerauld, le ministre de l'intérieur a été accueilli par les cris violents de : Vive la République! poussés par des ouvriers venus exprès à la gare. »

« Le ministre, dit-on, a dû se montrer. »

« Il serait intéressant de savoir si les manifestants font partie des 1,200 ouvriers que la manufacture d'armes vient de renvoyer et dont le nombre va être porté à 2,500, par suite du manque de travail. »

« Le directeur de la manufacture est parti pour Paris. »

#### NANTES.

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit et demi, M. Peillac, boulanger à Trentemoult (Loire-Inférieure), passait en carriole sur le quai Moncoussu, à Nantes, lorsque la foudre est tombée sur lui.

Des passants, qui avaient vu sa voiture entourée de feu, se sont précipités vers lui, le croyant foudroyé; il n'en était heureusement rien, et M. Peillac a pu continuer sa route sans avoir éprouvé aucun mal.

(Union bretonne.)

Nous trouvons la note suivante dans l'Impartial du Finistère :

« Nous avons signalé, il y a quelques jours, l'arrivée à Quimper de deux navires étrangers chargés de seigle étranger. »

« On pouvait croire que le fait n'était

qu'accidentel et qu'il ne se reproduirait pas. Mais aujourd'hui cette illusion n'est plus possible, c'est bien d'une véritable invasion, d'un réel débordement de céréales étrangères que nos cultivateurs sont menacés. En effet, du 30 mai au 6 juin, il n'est pas entré au port de notre ville moins de trois nouveaux navires étrangers, chargés de seigle de provenance étrangère. »

Voilà des faits qui justifient amplement la campagne de protection économique que M. Pouyer-Quertier poursuit, aux applaudissements de tous les défenseurs du travail national.

#### OBSERVATOIRE DES CORBIÈRES.

Probabilités du temps du 16 juin au 8 juillet.

Variable, après les pluies des 14, 16. — Vers les 19, 23, et à la suite d'un temps très-chaud, violents orages (parfois mêlés de grêle), fortes chutes d'eau avec des débordements partiels et de peu de durée... Refroidissement sensible de température, après la rentrée des chutes d'eau.

Vers et après les 23, 27, le temps sera surtout plus mauvais dans tous les versants des Alpes, où les courants pluvieux convergent toujours plus nombreux.

Vers le 30 juin, ainsi que les deux ou trois premiers jours de juillet, et successivement de l'Ouest vers l'Est, nouvelles pluies d'orage en général, mais moins abondantes. De plus en plus beau ensuite, et temps très-chaud, jusque vers les 7, 9.

Observations importantes. — Les courants qui s'établissent aujourd'hui sur notre continent font prévoir un été très-varié (humide et très-chaud). Les alternatives de pluie et de soleil rendront surtout très-sages les mesures d'hygiène.

#### Vade-mecum A L'USAGE DES CULTIVATEURS.

Les ouvrages d'agriculture qui disent beaucoup en peu de pages sont assez rares, pour que nous nous empressions de recommander à nos lecteurs le vade-mecum qui vient de publier MM. Musati et Ed. Vianne. Ce petit livre, parfaitement illustré, est divisé en trois parties; il contient un grand nombre de renseignements indispensables aux agriculteurs. La première partie traite de la composition des terres et des amendements propres à modifier leur nature. La deuxième partie comprend les engrais naturels et commerciaux, donne des indications précieuses sur leur nature, leur valeur agricole, le meilleur mode d'emploi, la quantité réclamée par les diverses cultures, et indique les principales falsifications; cette partie comprend aussi la théorie des assolements et les meilleurs modes de culture des plantes les plus usuelles. Enfin, la troisième partie traite de la mécanique agricole et donne, en même temps que leur mode d'emploi, la description et la figure des meilleurs machines et instruments, depuis la charrue jusqu'à la moissonneuse et la machine à vapeur.

Ce charmant petit ouvrage sera tout particulièrement utile aux instituteurs, à leurs élèves et aux jeunes agriculteurs. (Librairie Paul Ollendorff, 28 bis, rue de Richelieu, à Paris. Un volume in-12 illustré de 33 figures. Prix relié: 0 fr. 90 c. à Paris, ou 1 fr. 15, franco, par la poste.)

#### État civil de la ville de Saumur

Du 1<sup>er</sup> au 31 mai 1879.

#### NAISSANCES.

- Le 6. — Marie ..., rue Nationale.
- Le 8. — Madeleine Pichery, rue du Pressoir-Saint-Antoine. — Henri Janzenski, rue Saint-Lazare.
- Le 14. — Paul-Auguste Perreau, rue Nationale.
- Le 13. — Jean Guillaume, rue de la Visitation.
- Le 15. — Marie-Louise Bloudeau, rue Saint-Nicolas.
- Le 16. — Alice Froger, rue de la Visitation. — Fernand Bécharel, rue de Fenet. — Georges-Maurice Gibert, ancienne route de Tours.
- Le 18. — Gaston-Joseph Balzeau, rue du Pressoir-Saint-Antoine. — Hippolyte Perrot, rue de Fenet.
- Le 19. — Marie-Amélie Renaud, rue Duplessis-Mornay.
- Le 20. — Jeanne-Antoinette Demont, rue Saint-Jean.
- Le 23. — Henriette Fayot, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
- Le 24. — Emile Deblais, rue Nationale.
- Le 25. — Lucien Bodet, à l'Hospice.
- Le 26. — Eugénie Germani, rue de Bor-

deaux. — Francis-Antoine Baranger, rue Saint-Nicolas. — Gaston Patenolle, rue Courcouronne.

Le 28. — Léon-Jean Albertin, rue Saint-Nicolas.

Le 30. — Suzanne Clochet, rue Brault.

— Victor-Auguste Pitois, rue de Fenet.

Le 31. — Céleste-Augustine Joannigo, rue Nationale.

#### MARIAGES.

Le 3. — Jules-Victor Méchin, chapelier, a épousé Jeanne-Françoise Boucher, journalière (veuve), tous deux de Saumur.

Le 7. — Pierre-Iréné Viennet, cavalier de manège, a épousé Henriette Brisset, jardinière, tous deux de Saumur.

Le 12. — Emmanuel Coutand, médecin, a épousé Marguerite-Aline Fauvel, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 20. — Henri-Marie-Joseph Barbeau, minotier, de Rigny-Ussé, a épousé Amélie-Laurentine Lasalle, sans profession, de Saumur.

#### DÉCÈS.

Le 2. — Renée Bougouin, journalière, 58 ans, à l'Hospice. — Carbonnet-Marée Raméu, tailleur de pierres, à l'Hospice.

Le 3. — Julien-Célestin Drouet, marinier, 60 ans, quai Saint-Nicolas.

Le 4. — Honoré Roi, 8 jours, place du Chardonnet. — Léonie Robin, lingère, 23 ans, rue du Petit-Maure.

Le 6. — Louis Barreau, mécanicien, 48 ans, à l'Hospice.

Le 7. — René Depin, fabricant de peignes, 84 ans, à l'Hospice.

Le 8. — Joséphine Delaporte, propriétaire, 82 ans, veuve Pierre Rallet, rue de Bordeaux. — Adèle Pineau, sans profession, 72 ans, épouse Frédéric Pellé, montée du Fort.

Le 12. — Julie Sauvaget, rentière, 71 ans, Grand-rue.

Le 13. — Renée Simon, sans profession, 50 ans, épouse Alexandre Sir, rue du Marché-Noir. — Célestine Michel, sans profession, 82 ans, à l'Hospice.

Le 15. — Daniel-Aimée Brillouin, 3 mois, rue Saint-Nicolas.

Le 18. — Hédouise-Joseph-Alexandre Gallais, commis des contributions indirectes, 32 ans, rue Nationale. — Eugénie-Joséphine Bernard, lingère, 46 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine. — Louise Boisard, sans profession, 69 ans, à l'Hospice.

Le 19. — Jean-François Barbereau, tailleur de pierres, 76 ans, à l'Hospice. — René-Louis Millerand, propriétaire, 56 ans, rue de Bordeaux.

Le 23. — Augustine-Antoinette Roux, sans profession, 53 ans, épouse Auguste Vallet, rue de l'Écluse-Neuve.

Le 28. — Narcisse-Jules Bâchet, 2 mois, au Petit-Puy.

Le 30. — Pierre Morisseau, forgeron, 36 ans, rue de Nantilly. — Nicolas Bouvet, cultivateur, 80 ans, à l'Hospice.

Le 31. — Louise Métivier, sans profession, 65 ans, veuve François Pineau, rue Courcouronne.

#### Théâtre de Saumur.

DIMANCHE 22 juin 1879,

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Avec le concours de

**M. TALBOT**

Sociétaire de la Comédie-Française

Et d'Artistes de Paris, lauréats du Conservatoire National.

#### LES ENFANTS D'ÉDOUARD

Tragédie en 3 actes, de CASIMIR DELAVIGNY.

M. TALBOT remplira le rôle de Gloucester.

#### LE MALADE IMAGINAIRE

Comédie en 3 actes, en prose, de MOLIÈRE.

M. TALBOT remplira le rôle du Malade imaginaire, qu'il joue au Théâtre-Français.

Ordre: 1<sup>o</sup> les Enfants d'Édouard; 2<sup>o</sup> le Malade imaginaire.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### Faits divers.

Les bijoux de chaque mois. — D'après une croyance superstitieuse répandue parmi les habi-

tants peu instruits de la Pologne, chaque mois a une influence occulte et inévitable sur la destinée des enfants qu'il voit naître. Une pierre précieuse est le symbole de cette influence: aussi est-il d'usage, entre amis, de se faire, aux anniversaires de naissance, des cadeaux ornés de la pierre de bon augure.

En janvier, on offre l'hyacinthe ou le grenat, présage de constance et de fidélité.

En février, l'améthyste, préservatif contre les passions violentes: elle annonce la paix du cœur.

En mars, la sanguine: elle est naturellement la marque du courage, et elle indique aussi, comme un contre-poids utile, la discrétion dans les entreprises périlleuses.

En avril, le saphir ou le diamant: c'est une garantie d'innocence ou de repentir.

En mai, l'émeraude: c'est l'amour heureux.

En juin, l'agate, longs jours de santé.

En juillet, le rubis ou la cornaline: c'est l'oubli des chagrins de l'amour ou de l'amitié.

En août, la sardoine: c'est la félicité conjugale.

En septembre, la chrysolithe, qui préserve de la folie.

En octobre, l'aigue-marine ou l'opale, signe de malheur et d'espérance.

En novembre, la topaze, qui promet la chose rare, l'amitié.

Heureux enfin les hommes nés en décembre: la turquoise ou malachite ne promet que des succès et un bonheur inaltérable.

#### Dernières Nouvelles.

Des politiques bien informés croient savoir que la sécurité affectée par M. Waddington et M. Léon Say au sujet du séjour prochain des Chambres à Paris n'avait rien de sincère: les confidences des ministres contrastent singulièrement avec les propos confiants qu'ils ont tenus au Sénat.

M. Gambetta lui-même aurait quelques inquiétudes. Il sait, paraît-il, que l'influence de M. Clémenceau prime la sienne dans le conseil municipal de Paris, et que, selon le mot d'un diplomate, « c'est M. Clémenceau qui règne aujourd'hui dans les faubourgs. »

On raconte que, depuis plus de quinze mois, M. Clémenceau a travaillé fort habilement à s'assurer dans les quartiers populaires, à l'aide d'amis et d'agents, une domination véritable.

Au moment de mettre sous presse, le bruit court que le Prince impérial aurait été tué dans la dernière action au Cap.

Les Anglais auraient essuyé des pertes sérieuses.

Cette nouvelle mérite confirmation.

#### BULLETIN HEBDOMADAIRE DE LA BOURSE.

19 juin 1879.

Après des hésitations, les fonds d'État, qui ont regagné ce qu'ils avaient perdu pour un moment, s'arrêtent d'eux-mêmes et paraissent faire un effort pour se consolider sur leurs bases actuelles; mais il se peut que la halte soit de courte durée, la politique a moins d'influence que jamais sur un marché qui veut vivre au jour le jour et qui est déterminé à ne rien voir et à ne rien entendre.

Le 5 0/0 est à 116 fr. 85, le 3 0/0 à 82 fr. 45 et l'Amortissable à 85 fr. 40. L'essentiel pour le moment est de ne pas tomber au-dessous de 82 fr. pour le 3 0/0 et de maintenir le 5 0/0 à 116 fr. 50.

La baisse des fonds étrangers ne prend pas de nouveaux développements, mais leur progrès paraît fini. Le Russe 1877 est à 92 fr. 40, le Hongrois à 83 fr. 30, le Florin or à 69 et le Turc à 12 fr. 15. Se consolider à ces cours doit leur suffire pour le moment.

La hausse de l'Égyptienne qui a atteint 240 fr. a été l'événement de la semaine. On paraît croire à la possibilité du cours de 300 fr.

Peu de changements sur la majorité des valeurs de crédit: la Banque de Paris est à 840 fr., le Crédit foncier à 820 fr., la Banque Égyptienne à 625 fr., la Banque Italienne à 460 fr. et la Banque d'Escompte à 825 fr. Cette dernière est l'objet de nombreuses transactions de la part de la spéculation qui, comme toujours, a dû exagérer les espérances que l'on pouvait fonder sur les entreprises de cette institution de création trop récente pour pouvoir déjà juger de son avenir. La Générale est lourde à 502 fr. 50 et l'Union générale en hausse à 656 fr. 25. Cette Banque vient de créer, avec un groupe financier, une Société de réassurances au capital de 25 millions.

La réponse des primes n'a présenté, cette quinzaine, aucun fait digne d'être signalé.

B. DES H.

Phthisie, Toux opiniâtres, Bronchites. — Voir aux annonces: Capsules Dartois.

12<sup>e</sup> ANNÉE.

# LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE  
Parait tous les Dimanches  
en grand format de 16 pages.

**Résumé de chaque numéro :**  
Bulletin politique. — Bulletin financier. Revue de toutes les valeurs de la Bourse. Recettes de chemins de fer. Correspondances étrangères. Coupons échus, appels de fonds. Cours des valeurs en banque et en bourse. Revue des Charbonnages. Bulletin agricole. Liste des tirages. Vérification des numéros sortis. Réponse aux abonnés par journal. Renseignements financiers.

**4** par AN. **4** par AN.

**PRIME GRATUITE**  
**MANUEL DES CAPITALISTES**  
Un fort volume de 500 pages in-8<sup>o</sup>.  
Ouvrage le plus complet qui existe, contenant l'histoire de toutes les valeurs.

**ABONNEMENT D'ESSAI**  
Pour mettre tout le public à même de faire la comparaison avec les autres journaux financiers.  
2 Francs la 1<sup>re</sup> Année.  
Avec droit à la prime gratuite.

**PARIS, 7, rue Lafayette, PARIS.**  
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

## SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

# REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Core N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BARRI, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Core N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PÉYLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND;

BRASSON, successeur de TEXIER, J. RUSSON, Apicien, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> (limités), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

#### Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur		Arrivées à Poitiers	
6 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 45 m. soir.
1 — 10 — soir.	4 — 45 — soir.	10 — 10 — soir.	7 — 45 — soir.
3 — 20 — —	10 — 10 — —	11 — 50 — —	
7 — 45 — —			

Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 40 m. matin, avec correspondance pour Angers.

Départs de Poitiers		Arrivées à Saumur	
8 h. 50 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 40 m. matin.	9 — 10 — soir.
12 — 10 — soir.	4 — 40 — soir.	9 — 10 — soir.	11 — 20 — —
1 — 45 — —	9 — 10 — —		
6 — 55 — —	11 — 20 — —		

Départ de Montreuil pour Saumur, 2 h. 41 m. soir. Arrivée à Saumur, 2 h. 50. Ce train correspond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

P. GODBT, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 JUI 1879.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % .....	84 50			Credit Foncier colonial .....	405			Canal de Suez .....	755		
3 % amortissable .....	85 60			Credit Foncier, act. 500 f. ....	397 50	17		Credit Mobilier esp. ....	1260	42	50
4 1/2 % .....	113			Obligations foncières 1877 .....	391 50		25	Société autrichienne. ....	617 50		
5 % .....	116 85			Soc. gén. de Credit Industriel et commercial. ....	700	3	75	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor. ....	590			Credit Mobilier .....	357 50	10		Orléans .....	391 50		
Dép. de la Seine, emprunt 1857 ..	344			Credit foncier d'Autriche .....	643			Paris-Lyon-Méditerranée. ....	388		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 ..	524			Est .....	724 50			Est .....	381 25		
— 1865, 4 % .....	537			Midi .....	887 50	2	50	Nord .....	395		
— 1869, 3 % .....	418 75			Paris-Lyon-Méditerranée. ....	1158 75	3	75	Ouest .....	388 75		
— 1871, 3 % .....	414			Nord .....	1550			Midi .....	387 50		
— 1875, 4 % .....	433			Orléans .....	1197 50			Paris (Grande Ceinture). ....	388		
— 1876, 4 % .....	522			Ouest .....	777 50			Paris-Bourbonnais .....	388 75		
Banque de France .....	3120			Compagnie parisienne du Gaz. ....	1280			Canal de Suez .....	365		
Comptoir d'escompte. ....	840			C. gén. Transatlantique .....	635						
Credit agricole .....	485										

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

#### GARE DE SAUMUR

##### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
8 — 45 — — — — — (l'arrête à Angers) omnibus-mixte.  
9 — 56 — — — — — — — omnibus-mixte.  
1 — 23 — — — — — — — — — omnibus.  
4 — 10 — — — — — — — — — omnibus.  
7 — 15 — — — — — — — — — omnibus.  
10 — 37 — — — — — — — — — omnibus.

##### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.  
8 — 21 — — — — — — — — — omnibus.  
9 — 40 — — — — — — — — — omnibus.  
12 — 40 — — — — — — — — — omnibus.  
1 — 44 — — — — — — — — — omnibus-mixte.  
4 — 28 — — — — — — — — — omnibus-mixte.  
10 — 28 — — — — — — — — — omnibus-mixte.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M. CLOUARD.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### LE CLOS DE VIGNE NIESSERON

Situé au Pont-Foucard, commune de Bagneux,

Contenant environ 60 ares, avec pied-à-terre, pressoir et cellier, joignant la grande route du Pont-Foucard.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>me</sup> NIESSERON, propriétaire à Saumur, hôtel Blancier, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> ROGERON, notaire à Nueil.

### VENTE MOBILIERE

Le dimanche 29 juin 1879 et dimanches suivants, s'il y a lieu, à midi,

Au domicile des époux MORILLON, au bourg de Nueil,

Il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> ROGERON, à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers, ustensiles de forgeron, grande quantité de marchandises neuves, en quincaillerie, chaudronnerie, ferblanterie, épicerie et mercerie;

Le tout dépendant de la faillite de M. Morillon.

Au comptant, plus 5 p. 0/0.

UN HOMME MARIÉ, muni de bons certificats, demande une place comme comptable ou employé dans une maison de commerce ou dans une administration.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

### UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située au Petit-Puy,

Consistant en un jardin bien arboré, deux petites maisons, cave voûtée et hangar; le tout d'une contenance de 16 ares 50 centiares.

S'adresser à M<sup>me</sup> BOUTIN-FONTAINE, quai de Limoges, 41. (266)

### A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

### UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4,

Précédemment occupée par M<sup>e</sup> Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, soit à M<sup>me</sup> LE RAY, rue du Marché-Noir, 12, soit à M. REDOUTIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (117)

### VICHY

#### Plus de Mauvaises Digestions

Avec la délicieuse Liqueur de Table, Pastilles et Sucre d'Orge aux sels de Vichy, préparés par les Pères Célestins, de Vichy.

Chez M. DEMONT (maison Lasalle), pâtissier, seul dépositaire pour l'arrondissement de Saumur.

Fine Champagne anti-diabétique et préservative. (36)

# PALLU FILS

## PÂTISSIER-GLACIER

Rue d'Orléans, 22.

### ENTREPOT DE GLACE

Gros et Détail.

Abonnement au mois, depuis 50 centimes par jour.

GLACES, SORBETS, ENTREMETS GLACÉS  
De toutes sortes.

CARAFES FRAPPÉES A 25 CENT.

### L'ASSURANCE FRANÇAISE

Compagnie anonyme à Primes fixes  
CONTRE LES

### ACCIDENTS CORPORELS ET MATÉRIELS

Capital : UN MILLION.

Directeur général : M. C. FONTENILLES  
SIÈGE SOCIAL : 12, rue de Châteaudun, PARIS.

Directeur particulier pour la région : M. LE GRIP, avoué du Champ-de-Foire, à SAUMUR;

Agent : M. RAIMBAULT, rue Beaurepaire.

ON DEMANDE DES AGENTS dans les chefs-lieux de cantons et communes importantes. (343)

### A CÉDER

### FONDS DE SERRURERIE

Rue Saint-Nicolas, 48.

S'y adresser, à M. DROUHAU, ou à M. PICHAT, quai du Gaz.

### A LOUER

### GRANDS ET VASTES MAGASINS

BELLE CAVÉ  
Pouvant servir de magasin.  
Place du Roi-René.  
S'adresser à M. PICHAT. (54)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

### VENTE DES HERBES SUR PIED

Provenant des prairies du Haras de l'École de cavalerie.

Le mercredi 25 juin 1879, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, sur les lieux, à la vente aux enchères des herbes sur pied provenant des prairies du Haras de l'École de cavalerie, à Saumur.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE. (327)

### UNE MAISON DE BLANC demande un apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

### OFFRE D'AGENCE

Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGlard, 14, rue Rambuteau, à Paris. — Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix courants. (165)

### ÉPILEPSIE

(Mal caduc) à toutes les maladies nerveuses sont guéries par correspondance en s'adressant directement au médecin spécial, M. le D<sup>r</sup> KILLISCH, à Dresde-Neustadt (Saxe). Plus de 8,000 succès ont été obtenus. Cures récentes : Les soussignés Lelen, à Saint-Pol, près Dunkerque (Nord), et L. Denis, curé et chanoine honoraire, à Paris, déclarent avoir été radicalement guéris par le D<sup>r</sup> KILLISCH de l'Épilepsie dont ils étaient atteints depuis longtemps. (221)

### LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers  
HUITIÈME ANNÉE  
Parait tous les Dimanches.

PAR AN

# 4

FRANCS

Cours officiels de toutes les valeurs cotées ou non cotées.

ABONNEMENTS D'ESSAI

## 2 F. Première Année

Prime Gratuite

### LE BULLETIN AUTHENTIQUE

des Tirages Financiers et des Valeurs à lots

PARAISSENT TOUS LES 15 JOURS.

Document fidèle, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
59, Rue Taibout — Paris.

LA GAZETTE DE PARIS a réuni dans son hôtel de la rue Taibout, n° 59, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

### CAPSULES DARTOIS

A LA CRÉOSOTE DE HÊTRE

Seul remède spécial contre la PHTHISIE et les TOUX OPINIÂTRES qui l'améliore rapidement. Guérison prompte et assurée dans les cas de BRONCHITES CHRONIQUES, CATARRHE, ENGORGEMENT PULMONAIRE, ASTHME HUMIDE. — Les Capsules Dartois de la grosseur d'une pastille ordinaire n'ont aucun goût et sont prises sans difficulté. — Ces malades qui ont employé sans succès peuvent facilement se convaincre de leur efficacité, car un seul flacon suffit. — 3 fr. dans les Pharmacies. Expédition et brochure franco. — 97, rue de Rennes, Paris.

### ÉPILEPSIE

CRISES NERVEUSES, HYSTÉRIE

Traitement gratuit jusqu'à disparition des crises.

D<sup>r</sup> DEVALLES, 107, rue de Rennes, PARIS  
ou par correspondance.

Saumur, imprimerie de P. GODBT.

Certifié par l'imprimeur soussigné.